

charges de chef de canton. Tout candidat à une charge de bek paie pour poser sa candidature, paie pour être nommé et repaie pour n'être pas destitué. Le préfet exige de temps à autre des riches de sa circonscription des dons volontaires de même que les grands seigneurs et les rois de l'Europe du moyen âge, et cela est bien éloigné d'être la seule chose de Chine qui ressemble à ce qui se passait chez nous il y a quelques siècles. Un préfet nouvellement désigné arrive-t-il dans sa préfecture, il apporte avec lui une foule de marchandises de tout genre : du thé, des soieries, du papier, des allumettes, etc. Il rassemble les fonctionnaires indigènes, déballe sa cargaison et leur tient à peu près ce langage : « Messieurs, la haute bienveillance du gouverneur général m'ayant confié le soin de vous diriger dans le sentier du devoir et de la vertu, je compte sur vous, sur tout votre dévouement, pour me seconder dans cette tâche délicate. Je désire tellement voir s'établir entre nous, entre moi le supérieur et vous les inférieurs, les bons rapports indispensables à toute bonne administration, que j'ai pensé à vous avant de venir et vous ai apporté différents objets que voici. C'est mon don de joyeux avènement : prenez-les, cela ne vous coûtera que la moitié en sus du prix du marché ; seulement comme j'ai fait un long voyage et dépensé beaucoup d'argent, je serai bien aise d'être payé tout de suite. Cela ne vous gêne pas, j'espère ? — Comment donc, Excellence, au contraire ! » Le lendemain chaque chef de canton rejoint son canton, réunit les notables, leur distribue les marchandises du préfet et les leur fait payer deux fois leur valeur.

Tous ces divers moyens de battre monnaie sont poussés à un plus ou moins grand degré de perfection selon l'avarice, l'audace et l'habileté de celui qui les emploie. Quelques-uns sont, en ce genre d'exercice, d'une insolence tout à fait extraordinaire. Kéria posséda pendant plusieurs années un sous-préfet, qui, chargé de dettes, avait imaginé de les répartir entre ses administrés et de se soulager ainsi de son passif. Le magistrat n'est-il pas père de son peuple et l'enfant n'est-il pas responsable des dettes de son père ? Mais ce n'était rien encore. Il achetait des cotonnades à un tenga la pièce et les faisait revendre d'office moyennant